

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS - SFBT-

Siège social : 5, route de l'Hôpital Militaire -1005 Tunis -

La Société Frigorifique & Brasserie de Tunis - SFBT - publie , ci-dessous, Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 avril 2006, la Société Frigorifique & Brasserie de Tunis - SFBT - publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des Commissaires aux comptes, approuve ces rapports sans aucune réserve ainsi que les états financiers de l'exercice 2005, et donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir comme suit les bénéfices de l'exercice 2005 qui s'élèvent à :

		36.305.598 D,561
. RESERVES LEGALES	-	-
		<u>36.305.598 D,561</u>
. RESERVE POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES	-	4.490.000 D,000
		<u>31.815.598 D,561</u>
. REPORT A NOUVEAU 2004.....	+	25.715.822 D,711
		<u>57.531.421 D,272</u>
. DIVIDENDES.....	-	27.040.000 D,000
. REPORT A NOUVEAU 2005.....		<u>30.491.421 D,272</u>

DIVIDENDE TOTAL PAR ACTION = 2 D,600

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire renouvelle les mandats d'Administrateurs :

- **de Monsieur Jean-Claude PALU**
- **de Monsieur Michel PALU**
- **de Monsieur Guy DE CLERCQ**
- **de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE**

et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire nomme, en qualité de membres permanents du Comité d'Audit :

- **Monsieur Mokhtar FAKHFAKH**
- **Monsieur Jean-Claude PALU**
- **Monsieur Guy DE CLERCQ**

pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008 et fixe leur rémunération à 25.000 Dinars nets par membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à 20.000 Dinars nets par Administrateur et ce, à compter du 1^{er} janvier 2005.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle les mandats de Monsieur Ali LAHMAR et les Commissaires aux comptes associés MTBF, membres de PriceWaterHouseCoopers, en qualité de commissaires aux comptes devant certifier le bilan consolidé du Groupe S.F.B.T. pour les exercices 2006, 2007 et 2008.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire fixe la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2005 à partir du jeudi 25 mai 2006.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION :

Conformément aux exigences de l'article 472 de la Loi 2001-117 du 06/12/2001, l'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil sur les états financiers consolidés et après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés du Groupe S.F.B.T.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au Représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II-Le Bilan après affectation du résultat comptable

Actifs	NOTES	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés	-		
Immobilisations incorporelles	1	292 867,680	259 405,612
Moins : amortissements	2	-228 888,529	-172 632,568
		63 979,151	86 773,044
Immobilisations corporelles	3	146 468 490,593	139 895 520,864
Moins : amortissements	4	-88 376 429,773	-81 773 268,340
Moins : provisions	4bis	-105 111,000	
		57 986 949,820	58 122 252,524
Immobilisations financières	5	94 561 419,638	89 293 289,638
Moins : provisions	6	-1 231 220,000	-703 220,000
		93 330 199,638	88 590 069,638
Total des actifs immobilisés		151 381 128,609	146 799 095,206
Autres actifs non courants	7	1 814 097,072	1 709 869,062
Total des actifs non courants		153 195 225,681	148 508 964,268
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	8	18 545 194,282	15 467 403,796
Moins : provisions	9	-290 914,156	-117 158,686
		18 254 280,126	15 350 245,110
Clients et comptes rattachés	10	30 068 435,736	28 345 239,357
Moins : provisions	11	-5 852 475,204	-4 097 126,559
		24 215 960,532	24 248 112,798
Autres actifs courants	12	1 797 793,385	2 209 865,834
Placements et autres actifs financiers	13	3 427 946,939	3 604 019,105
Moins : provisions	13b		-20 680,000
		3 427 946,939	3 583 339,105
Liquidités et équivalents de liquidités	14	7 336 429,399	3 907 816,044
Total des actifs courants		55 032 410,381	49 299 378,891
TOTAL DES ACTIFS		208 227 636,062	197 808 343,159

Capitaux Propres et Passifs	NOTES	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Capitaux propres			
Capital social *	15	52 000 000,000	48 000 000,000
Réserves	16	13 838 771,134	13 838 771,134
Autres capitaux propres	17	11 098 055,834	10 034 551,434
Résultats reportés	19	30 491 421,272	25 715 822,711

Total des capitaux propres après affectation		107 428 248,240	97 589 145,279
Total des capitaux propres après affectation		107 428 248,240	97 589 145,279
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	21		147 500,000
Dettes a l'égard des sociétés du groupe	22	8 053 776,000	12 080 664,000
Autres passifs financiers	23	25 492 310,508	23 297 310,145
Provisions	24	1 173 989,779	1 845 950,000
Total des passifs non courants		34 720 076,287	37 371 424,145
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	25	11 752 982,342	15 737 472,209
Autres passifs courants	26	42 571 583,159	38 921 748,002
Concours bancaires et autres passifs financiers	27	11 754 746,034	8 188 553,524
Total des passifs courants		66 079 311,535	62 847 773,735
TOTAL DES PASSIFS		100 799 387,822	100 219 197,880
Total des capitaux propres et des passifs		208 227 636,062	197 808 343,159

* Dont augmentation de 4 000 000,000 dinars décidée par l'AGE du 25 Avril 2006

III- L'état d'évolution des capitaux propres

	31/12/2005	AGE DU 25/04/2006	AGO DU 25/04/2006	Capitaux propres après affectation
Capital social	48 000 000	4 000 000		52 000 000
Réserves légales	4 800 000			4 800 000
Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771			8 708 771
Réserves pour réinvestissements exonérés	9 773 082	-4 000 000	4 490 000	10 263 082
Subvention d'investissement	3 282 101			3 282 101
Amortissement subvention d'investissement	-2 117 127			-2 117 127
Résultats reportés 2004	25 715 823		-25 715 823	0
Résultats reportés 2005			30 491 421	30 491 421
Sous total des capitaux propres	98 162 650	0	9 265 598	107 428 248
Dividendes 2005			27 040 000	
Résultat exercice 2005	36 305 598		-36 305 598	0
Total	134 468 248	0	0	107 428 248